

VOEUX DU MAIRE

Présidée par M. Jean-Pierre MORIN, Maire, entouré de son Conseil Municipal, la traditionnelle cérémonie « des vœux » a eu lieu le 3 janvier dans une ambiance de sincérité et d'amitié. Monsieur Gérard FABRE notre Conseiller Général et ami, honorait de sa présence cette belle manifestation.

Dans un discours détaillé et complet, M. le Maire a exposé avec précision la situation et la vie de la Commune, tant en ce qui concerne le Conseil Municipal et son fonctionnement que la Vie Associative, cet aspect tellement important de notre commune. A ce propos, il précise sa volonté, et celle du Conseil, d'accueillir quelle que soit leur commune de résidence, tous ceux qui le désirent, au sein des associations du village, et d'accepter leurs différences, sources de diversités et de richesse. Des questions importantes ont ensuite été abordées : finances, réalisations, projets et espoirs (aspects positifs) ; inquiétudes quant à l'augmentation du prix du ramassage et du traitement des déchets ménagers, ainsi que de la contribution communale au service incendie départemental.

Puis ce fut l'heure des « récompenses » : Mme Sylvie ROY, Présidente des Cigales (après avoir été, de longues années durant, présidente des parents d'élèves), reçut la médaille d'honneur du village, ainsi que Jean-Jacques GUIGNIER, Président du Comité des Fêtes depuis plus de 10 ans, comme enfin Monsieur LESSOU dirigeant du Volley Ball. Bien entendu, ils furent chaleureusement remerciés et félicités par M. le Maire pour leur dévouement sans faille. Plusieurs personnes furent également citées pour leur magnifique prestation dans le domaine « village fleuri » : Mme Claude MAROUZE, M. et Mme Georges EXARE, Mmes Monique LOUVET et Yvette MICHEL, M. et Mme AUVRAY (camping La Vidaresse), et M. et Mme Casimir RAYNOUARD.

Enfin, selon l'usage, un vin d'honneur très amical clôturait cette belle matinée, permettant à tous de se réunir autour de galettes savoureuses accompagnées du vin pétillant de la coopérative.



CINEMA

SAMEDI 6 FEVRIER 1999

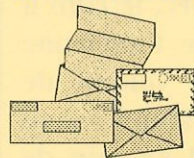
à 20H30 Salle Polyvalente (Entrée : 25 F.)

Au programme : **MOOKIE**
Avec Eric CANTONA et Jacques VILLERET

LE CARNET DE STE-ANASTASIE

• **NAISSANCES :**

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Guilhem RAYNOUARD, né le 29 décembre dernier et Alyssa TEDDE, née le 14 Janvier. Toutes nos félicitations aux heureux parents.



TRIBUNE LIBRE

A tous et plus particulièrement
à Madame Alice AIGNAN

Notre Village

Aimons le tous notre village
Si nous voulons qu'à tout âge
Ses enfants aiment le chanter
L'embellir, le soutenir, le préserver.
Cultivons son terroir afin que ses racines
Plongent au plus profond, jusqu'à ses origines.

Pour suivre le progrès nombre de tes enfants
Ailleurs s'en sont allés. En te quittant
Avec eux ton sang s'est écoulé.
D'autres sont venus, par les villes chassés
Former autour de toi une chaîne de vie
En échange de paix, de sereine accalmie.

Le long de ta rivière jolie où se cache la truite
Sur tes sentiers forestiers où le thym et la myrte
Unissent leurs parfums pour embaumer ton air,
Nous aimons tant une promenade y faire.
Pour ceux plus nonchalants, boulomanes enragés,
Tu offres ta grand place et son toit ombragé.

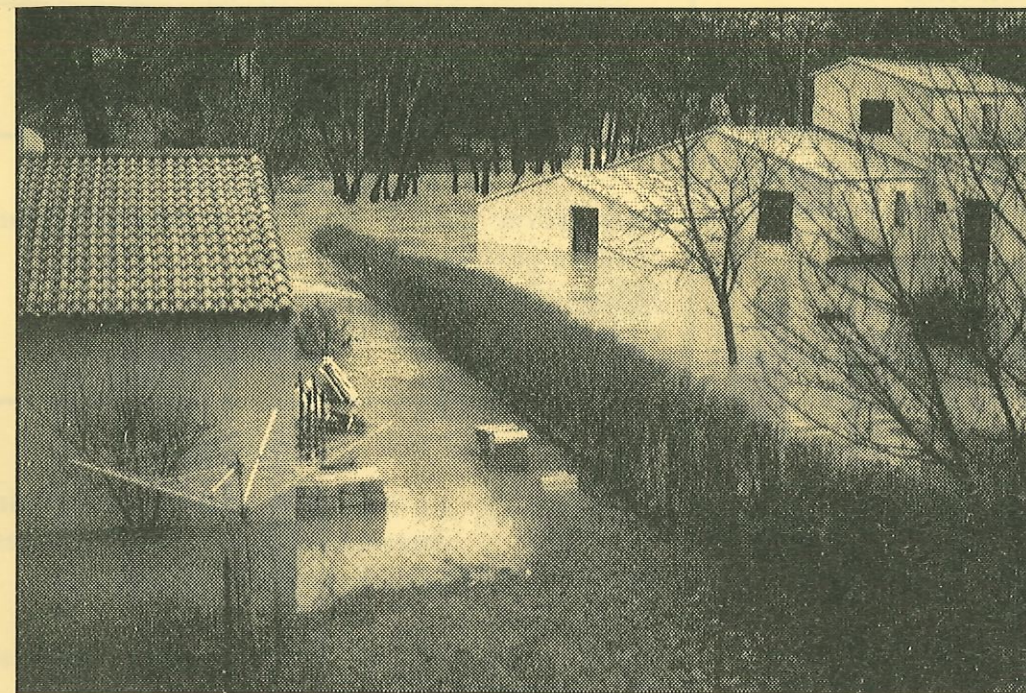
Tes « Cigales », tes sportifs, tes peintres, tes édiles
Jeunes, moins jeunes, désirent être utiles
Chaque « Estagien » natif ou d'adoption
Peut et doit apporter humble contribution.
Unissons nos efforts même les plus modestes
Qu'aucun ne soit jamais considéré de reste
Pour que s'épanouissent dans une belle harmonie
La vie, le coeur de tous à Sainte Anastasie.

Georges DETTWILLER

PETITES ANNONCES

- Enseignante Anglaise donne cours d'anglais tous niveaux, débutants, rattrapage etc...
☎ : 04.94.72.26.60
- Vends cause départ canapé + 2 fauteuils
Prix : 1 500 F. ☎ : 04.94.72.27.03
- Recherche à acheter sur Ste-Anastasie une remise. ☎ : 04.94.72.27.15 (répondeur)
- Vend meuble vaisselier style provençal merisier massif chevillé prix : 11 000 F..
☎ : 04.94.59.66.50
- Cherche petit chat noir ou gris cendré.
☎ : 04.94.59.66.50

SAINTE-ANASTASIE

BULLETIN
MUNICIPALJANVIER 1999
N°108

LE MOT DU MAIRE

Entre les vents de feu et l'eau dévastatrice, le Var a toujours su gérer ses puissants contrastes. Nos anciens ne disaient-ils pas sans aucun humour, que les trois fléaux de la Provence étaient la Durance, le Mistral et... le Parlement d'Aix ?

Ainsi, sur cette terre rude des siècles passés, chacun connaissait et craignait la nature, fondant entre autres, avec le temps, un urbanisme ne contrevenant que rarement aux menaces permanentes des incendies et des inondations. Quant au Parlement d'Aix, il a, lui, disparu depuis longtemps pour laisser place à l'actuel Conseil Régional.

Aujourd'hui, -toujours sans humour- nous revendiquons haut, fort, et pêle-mêle la justice, la santé, la sécurité et somme toute, dans tous les cas, le risque zéro...

Aussi, qu'une montée un peu brutale des eaux de l'Issole soit assimilée à un cataclysme n'a rien en soi de bien surprenant, ne serait-ce que pour les quelques personnes qui en ont été les victimes.

Donc ! A Sainte-Anastasie, en bordure de l'Issole trois maisons ont bien subi quelques dégâts mobiliers dus à la montée subite des eaux. Fort heureusement, l'essentiel des détériorations n'a atteint que des annexes à des habitations principales ou encore, peut être, des locaux bâtis à la hâte, à une époque où cela était possible.

Depuis, ces secteurs ont été classés en zone dangereuse et sont donc totalement inconstructibles (y compris les cabanons).

Cependant, sans préjuger d'une « super-inondation centennale » toujours possible, il n'est pas totalement déraisonnable d'affirmer qu'au regard de la loi, de l'étude hydraulique réalisée en 1995 et du bon sens, la situation de la Commune n'est pas des plus inquiétantes.

Néanmoins, pour tenter d'obtenir l'indemnisation des sinistrés, le Conseil Municipal demandera dans les semaines à venir, à l'image des autres Communes de la vallée de l'Issole, le classement de Sainte-Anastasie en Commune sinistrée.

Jean-Pierre MORIN

**POLICE MUNICIPALE****NUMERO** de la Police Municipale :**06.03.44.79.10.**

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse au numéro précédent, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

ASSISTANTE SOCIALE

A compter du 1 FEVRIER 99 la permanence de l'assistante sociale en mairie est supprimée. Si besoin, contacter le :

☎ **04.94.72.61.62****ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE**

Les prochaines permanences auront lieu les Vendredis 5 et 19 FEVRIER 1999 en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assurera sa permanence à la Mairie, le jeudi 4 FEVRIER 1999 de 10 heures à 12 heures : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide ménagère).

**PHARMACIES DE GARDE**

Standard : 04.94.07.08.08

Pendant les périodes de garde, en dehors des heures d'ouverture, appeler préalablement aux numéros indiqués

Du 12/12, 19 H au 09/1, 09 H :

-appel préalable au standard.

Du 09/01, 19 H au 16/01, 09 H :

-appel préalable au 04.94.33.98.23 (Phcie de MEOUNES).

Du 16/01, 19 H au 30/01, 09 H :

-appel préalable au standard.

Du 30/01, 19 H au 06/02, 09 H :

-appel préalable au 04.94.86.90.70 (Phcie de LA ROQUEBRUSSE).

SUR LA TRADITION PROVENCALE...

La Coupo Santo fut offerte aux félibres provençaux par les Catalans en remerciement de l'asile qu'ils avaient offert au poète catalan Victor Balaguer qui avait été proscrit de Catalogne. C'est à la Coupo que l'on boit à la fin du banquet de la Santo Estello.

L'assistance se lève au dernier couplet, instant solennel et surtout, on n'applaudit jamais le chant du Coupo Santo.

RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochain ramassage des « monstres » :

♦ le LUNDI 22 FEVRIER 1999

(se faire inscrire en Mairie au préalable).

CAMION VENTE

Date prévue pour le prochain passage de camion vente au parking des Ferrages :

JEUDI 25 FEVRIER 1999

• PROVENCE OUTILLAGE

L'après-midi

BIBLIOBUS

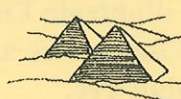
Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasia, Parking des Ferrages le Mardi 02 MARS, de 13 H 30 à 15 H.

- Le bibliobus est ouvert à tous, adultes et enfants.
- L'inscription se fait sur présentation d'une attestation de domicile et d'une autorisation écrite des parents pour les enfants.
- L'inscription et le prêt des divers documents sont gratuits.
- La durée du prêt correspond à la période séparant deux passages du bibliobus.
- Tout document perdu ou gravement détérioré doit être remplacé par l'emprunteur.

AVIS E.D.F.

L'E.D.F. porte à la connaissance des habitants que des travaux d'élagage et abattage pour l'entretien des lignes électriques (basse tension) sont entrepris sur le territoire de la Commune.

Pour tous renseignements, prendre contact avec E.D.F. - G.D.F. Brignoles au 04.94.77.50.04

**CINECONFERENCE : « L'EGYPTE ANTIQUE »**

M. Gérard ADIBA, dans le cadre d'une série de conférences offerte au village, présentera le jeudi 25 FEVRIER, à 20 H 30, Salle Polyvalente, un film sur l'Egypte et tout son passé.

**JUDO CLUB STE-ANASTASIE**

Les membres du bureau du Judo club souhaitent une bonne et heureuse année sportive à tous ses licenciés en rappelant que depuis début janvier, le club a été transféré dans les locaux de l'ancienne école primaire grâce à la bonne volonté de notre maire et du conseil municipal qui ont su comprendre les méfaits du froid au sein de notre section. Encore une fois, un grand merci de toute la section.

Notons les très belles performances d'Aurélien AST et Sylvia GARGIULO en minimes ainsi que celles de Daouia OULMI en benjamine, au championnat féminin de Côte d'Azur qui se déroulait à Cannes le 24 janvier dernier où elles se classèrent 5ème dans leur catégorie respective.

Un grand bravo à toutes les trois sachant que le niveau était très relevé et qu'elles n'ont qu'un an et demi de judo.

Nous commençons très bien l'année puisque plusieurs judokas et judokates sont qualifiés pour les championnats de Côte d'Azur seniors : Saad TIFRA et William GUENOT ainsi que Caroline BRINGANT. Souhaitons leur bonne chance.

Les cours de Ju Jitsu commencent à bien se remplir et le Taïso n'en finit pas de grimper en flèche.

A ce jour la section compte 91 adhérents, tous licenciés à la F.F.J.D.A.. Arrivera-t-on à passer la barre des 100 d'ici le mois de juillet?

Bonne saison à tous.

Le Professeur - C. FIGARI

CLUB DES CIGALES

Nos adhérents nous firent l'amitié d'assister en grand nombre à l'Assemblée Générale à laquelle ils avaient été conviés, le 9 janvier dernier.

En présence de M. MORIN, Président d'honneur, et après les vœux d'usage pour la nouvelle année, Sylvie ROY, Présidente, donna lecture des rapports moral et financier, mettant l'accent sur la saine gestion du club. Grâce à un vaste tour d'horizon, elle nous remit en mémoire toutes les sorties, distractions et réalisations des divers ateliers, en un mot tous les événements, heureux ou cocasses, qui ont jalonné l'année écoulée, et dont nous nous félicitons.

Galettes et gâteaux, tombola et animation musicale agrémentèrent l'après-midi, jusqu'au soir.

Dernier rappel pour la première sortie de l'année : le 28 février opérette de Vincent Scotto « Trois de la marine », à l'Opéra de Toulon, au prix de 190 F. Inscriptions immédiates. Départ à 13H15 de la place de la gare. Pour la Présidente

ASA DES ARROSANTS DE STE-ANASTASIE

Les usagers et riverains des canaux d'irrigation ASA de Ste-Anastasia sont informés que les travaux de faucardement et curage débiteront le 15 Février 1999 grand canal et canal de Gan Mouret. Prenez toutes vos dispositions.

La Commission de l'ASA

MEDAILLES MILITAIRES

Les Médaillés Militaires de la 1754° Section de Ste-Anastasia - Forcalqueiret organisent du 02 au 06 Juillet 1999 un voyage en car au SUD-TYROL. Ce voyage est ouvert à tous. Pour vous renseigner : M. DASSONVILLE 04.94.86.73.10

LA VIE AU VILLAGE

BEAU SUCCES POUR DEUX PEINTRES DE STE-ANASTASIE

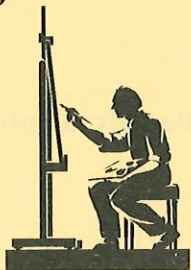
Lors du concours du « GRAND PRIX INTERNATIONAL DE LA VILLE DE BRIGNOLES », deux peintres de notre village se sont distingués : Mme Roselyne CADIOU-DETTWILLER a obtenu le 1er Prix de peinture à l'huile et Mme Hélène LLERENA, le 2ème Prix d'aquarelle. Nous présentons nos chaleureuses félicitations à ces deux peintres de talent, qui font honneur à leur village et au club nouvellement créé « ARTS'TASIE ».

**JUDO CLUB STE-ANASTASIE UN PROFESSEUR A LA HAUTEUR**

Félicitations à notre professeur de judo Christian FIGARI qui vient d'obtenir brillamment son 5ème DAN de judo.

C'est aujourd'hui, avec ce grade de haut niveau, un gage supplémentaire de compétence qui ne pourra que rehausser le niveau compétitif et technique du Judo Club de Ste-Anastasia.

Bravo CHRISTIAN !



Les artistes peintres de Ste-Anastasia se sont réunis, dans une salle de l'ancienne mairie, le jeudi 21 janvier en présence de M. Jean-Pierre MORIN, Maire. Lors de cette réunion, la résolution a été prise, d'un commun accord, de créer une association (loi 1901).

- Un bureau a été constitué : M. Albert ETIENNE a été nommé Président,

Secrétaire : Roselyne DETTWILLER

Trésorier : Jérôme MARCHETTI

- Une cotisation a été fixée, de 120 F. par an et par personne.

Après réflexion, il a été décidé de donner à cette association la dénomination de « ARTS'TASIE ».

- Les buts ont été définis comme suit :

a) Organisation d'expositions, en particulier l'exposition locale qui a lieu dans le village chaque année.

b) Si un local peut être mis un jour à la disposition des peintres, effectuer parfois un travail en commun, où chacun pourra profiter de l'expérience et des idées des autres.

c) Promouvoir la peinture, la faire connaître aux personnes intéressées, en particulier aux jeunes.

d) Organiser éventuellement des déplacements pour des visites d'expositions, de collections de peintres, également pour des séances de peinture dans la nature, etc...

Ce club compte actuellement, parmi ses membres (18 environ) une personne de Rocbaron. A ce sujet, M. MORIN précise que, conformément aux statuts concernant les associations, les habitants des autres villages qui en expriment le désir sont accueillis volontiers, sans participation supplémentaire.

- L'exposition locale 1999 est toujours fixée aux 4 et 5 septembre.

- Une réunion du bureau est envisagée. Sa date n'est pas encore choisie.

- Une assemblée générale est également prévue ; elle aura lieu le jeudi 18 février prochain, à 18 heures, dans la salle du conseil de l'ancienne Mairie.

Le Président- Albert ETIENNE



E.S.S.A.

L'Etoile sportive de Sainte-Anastasia présente ses meilleurs vœux pour l'année 1999 à tous

les habitants du village.

DEBUTANTS : La compétition reprendra le samedi 30 janvier 99, par un plateau organisé à Rocbaron.

POUSSINS : La compétition a repris le samedi 15 janvier 99 avec un match à Sainte-Anastasia qui recevait l'équipe de Gonfaron ; hélas ce premier match s'est soldé par une défaite de notre équipe 0 à 2. Toutefois, l'inquiétude n'est pas de mise car soyons sûr que Yvon IVARS saura très vite remettre nos petits « Platini » sur les rails de la victoire.

NB à tous les adhérents :

La galette des rois du club de foot sera organisée le vendredi 29 janvier 99 18H30 à la salle polyvalente.

A.S.L. SECTION BASKET BALL



**PROGRAMME DES MATCHES
A DOMICILE**

BENJAMINS PRE-EXC. (Poule B)

♦ Dimanche 31 JANVIER 1999 :

STE-ANASTASIE - LORGUES



SECOURS POPULAIRE FRANCAIS
COMITE DE
STE-ANASTASIE SUR ISSOLE

FETE DE LA ST VALENTIN

RETENEZ BIEN !

Que le DIMANCHE 14 FEVRIER 1999, nous fêtons la ST VALENTIN, Salle Polyvalente, tout l'après-midi à partir de 15 heures.

Vous pourrez déguster des oreillettes et des crêpes arrosées comme il se doit avec du cidre, du rosé, du blanc ou jus de fruits. Une animation musicale vous permettra de passer un bon après-midi entre amis. Ainsi tout en vous distrayant dans la bonne humeur, vous nous aiderez à poursuivre notre tâche humanitaire.

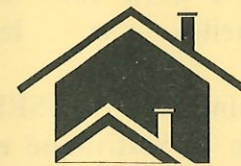
LES BILLETS SONT EN VENTE CHEZ LES COMMERÇANTS DE NOTRE VILLAGE LE PRIX EST FIXE A 35 F. POUR LES ADULTES et 15 F. POUR LES ENFANTS JUSQU'A 10 ANS (crêpes, boisson).

Il est vivement conseillé de retenir vos places GROUPEES de PREFERENCE : Tél. soit au 04.94.72.29.57 (répondeur) ou 04.94.72.23.99.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous revoir, recevez, chers amis, nos plus amicales salutations.

Pour toute l'équipe Le Président.

CHRONIQUE MUNICIPALE



LA RUBRIQUE DE L'URBANISME

Nos routes, nos belles routes...

... chantait Anatole France à la fin du siècle dernier. A cette époque-là, déjà, la France avec ses 36000 communes possédait un important réseau routier qui reliait les villes entre elles, sortait les villages de leur isolement séculaire et suscitait un important échange intellectuel et commercial entre des hommes.

De nos jours, chaque kilomètre carré de notre territoire est, en moyenne, desservi par 1.3 km de routes.

Routes, chemins, rues, tel un immense maillage, irriguent le pays, les villes, les villages comme les artères le corps humain. Cet important réseau est le reflet du besoin inné de l'homme de se déplacer avec commodité en tous lieux et en tout temps !

Dans les villes, aussi loin que l'on remonte dans l'histoire, les rues délimitent des quartiers et toutes communiquent entre elles ; les impasses, les culs-de-sac sont des accidents que le temps permet de corriger. Il serait impossible et impensable de concevoir une ville sur un autre schéma.

A l'inverse, de nombreux villages comme Ste-Anastasia, connaissent une situation bien différente : les chemins s'étendent dans toutes les directions sans jamais se rencontrer. Très peu de liaisons, souvent incommodes ou en mauvais état, permettent de passer de l'un à l'autre. Pendant trop longtemps, l'urbanisation s'est faite sans plan directeur comme un Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) par exemple, pour prendre en compte des considérations d'ordre sécuritaire, de secours médical, d'entretien ou de réfection des chaussées ou du réseau d'eau potable, de circulation des véhicules et des piétons.

Qui ne se souvient de l'incendie de 1989 où plus de 80 véhicules de pompiers, venus de l'ensemble du département, se trouvaient bloqués sur la place de la gare, dans l'incapacité de se rendre au feu à cause de la déficience du réseau de communication ?

Il serait vain de penser que la mauvaise conception de notre réseau interne de communication pourra être corrigée en quelques années. Les concepteurs du P.O.S. -qui ne sont pas que des élus de la commune- ont prévu des « emplacements réservés » pour réaliser des bouclages d'un chemin à l'autre, des voies de désenclavement ou de liaison.

Le chemin du Jas, partiellement réalisé, sera achevé en 1999 ; celui du Gaou de Vie, entièrement bétonné, relie directement le village aux écarts nord. Ceux qui les empruntent régulièrement peuvent témoigner qu'ils répondent à un besoin évident.

D'autres sont envisagés pour les années à venir ; actuellement, la mairie procède à l'acquisition des terrains par la voie légale de la « cession gratuite » ou par entente réciproque. Progressivement, année après année, les prévisions du P.O.S. devront être menées à terme.

On peut s'attendre, certes, à des réactions contradictoires, fallacieuses ou intéressées mais, comme il est de règle, l'intérêt général, traduit démocratiquement dans le P.O.S., devra prévaloir, tant il est vrai que dans l'évolution d'une commune, rien ne doit être figé.

M. CUENOT 1er Adjoint, chargé de l'urbanisme.

A NOS ADORABLES TOUTOUS



Une citation extraite par une habitante du village d'un mensuel à fort tirage.
Nous prenons la liberté de la publier « sans autre commentaire ».

Un maire peut-il exiger que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique ?

Les maires, ayant l'obligation de prendre « toutes les dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et chats sur la voie publique », peuvent, en vertu de l'article 213 du code rural, adopter un arrêté municipal ordonnant que les chiens soient tenus en laisse. De plus, depuis un arrêté du 31 juillet 1989, il est aussi interdit de se promener en dehors des allées forestières des bois et forêts avec un chien non tenu en laisse, entre le 15 avril et le 30 juin.

INONDATIONS

Demande de constatation de l'état de
« catastrophe naturelle »

Afin de permettre à la Commune de constituer un dossier de demande de classement, les habitants de la Commune ayant subi des dégâts à l'occasion de la montée subite des eaux de l'Issole sont invités à nous adresser dans les meilleurs délais un dossier comprenant :

- un descriptif des dégâts constatés ;
- si possible des documents attestant de la montée des eaux (par exemple photographies) ;
- plan sommaire des lieux.

Il est néanmoins nécessaire de prendre en compte le fait que, normalement, certains sinistres doivent donner lieu à indemnisation en application des garanties classiques d'assurance hors régimes « catastrophes naturelles ».

Il s'agit notamment des dommages causés par :

- l'action directe du vent ou des chocs d'un corps projeté par le vent, de la grêle sur les toitures, du poids de la neige sur les toitures, ainsi que par les phénomènes de mouille consécutifs (garantie tempête, grêle et neige).
- l'infiltration d'eau sous les éléments de toiture par l'effet du vent, sans dommage aux toitures elles-mêmes (garantie dégâts des eaux).

COMMUNIQUE DE DRAGUI-TRANSPORT
Décharge de la Roquebrussanne
(ordures ménagères)

Nous avons le plaisir de vous annoncer que, conformément à nos engagements, le pont-basculé de la Roquebrussanne est entré en service au 1/1/1999.

Depuis cette date, chaque véhicule de collecte, de particulier ou d'artisan est identifié et pesé en entrée et en sortie du site. Le récapitulatif mensuel des tonnages par commune servira désormais de base à la facturation qui est adressée aux mairies mensuellement.

Afin de répondre aux besoins du service, Dragui-Transport a affecté une personne supplémentaire pour effectuer les pesées et augmenter les horaires d'ouverture du site qui deviennent ainsi :

du lundi au samedi de 6H à 12H et de
13H30 à 16H.
et le dimanche de 8H à 12H.

Le succès du quai de transfert a également contraint ce service à mettre à disposition un caisson de 12 m3 le dimanche après-midi pour faire face aux apports en dehors des horaires d'ouverture.

Les déchets récupérés dans ce caisson seront pesés et affectés au prorata de la population de chacune des communes.



Toujours plus fort !

RECENSEMENT DE LA POPULATION

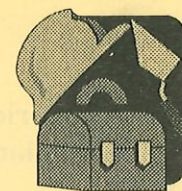
Le recensement de la population aura lieu du 8 mars au 3 avril dans les maisons individuelles et les appartements.

Cette action conjointe de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) et des mairies est l'occasion unique de disposer d'une photographie précise et actualisée de la population, dans sa diversité et son évolution.

C'est pourquoi, chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge est concernée.

Un agent recenseur, viendra déposer et retirer à votre domicile des questionnaires.

L'anonymat est préservé, les informations individuelles recueillies sont confidentielles et uniquement destinées à l'INSEE, qui les transforme en statistiques.

TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL
DU 15 DECEMBRE 1998 AU 15 JANVIER 1999

- **Arbres de Noël** : Installation des arbres de Noël dans les écoles et à la salle polyvalente. Mise en place des décorations.
- **Décorations lumineuses** : Installation dans la rue Notre Dame et Place St-Just.
- **Rebouchage des nids de poule.**
- **Judo** : Déménagement d'une salle de classe de l'ancienne école primaire. Installation dans cette salle du matériel nécessaire à la pratique du judo. N.B. : Cette installation provisoire, sera transférée dans les deux autres salles quand les travaux de suppression de la cloison de séparation seront achevés. Le club de judo disposera d'une salle spécifique de 70 m² chauffée où le matériel pourra demeurer installé en permanence.
- **Débroussaillage.**
- **Inondations** : Les inondations des 17 et 18 janvier ont été plus importantes que celle de 1991. L'équipe technique municipale a été très sollicitée pour :
 - le débouchage des égoûts,
 - le désensablage des points bas du village, notamment à Plane Bouis et au Chemin des Mollières.
 - l'aide aux personnes en difficulté, touchées par la crue de l'Issole.
 - la remise en forme de sections de chemins emportées par les eaux, en particulier aux Vaux et aux Vignarets. Leur bétonnage sera entrepris dans les meilleurs délais.

Remarque : Le chemin des Vignarets, emporté par les eaux de chaque côté du pont de la déviation lors des inondations de 1991 et refait en béton a, cette fois-ci, parfaitement résisté, ce qui confirme la supériorité du bétonnage sur le goudronnage.
- **Neige** : Salage des chemins par l'équipe municipale. Cette opération, pour être efficace, doit être entreprise dès la formation de la première couche de neige.

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSEMBLEE GENERALE
DES RANDONNEURS DE STE-ANASTASIE

Le club des randonneurs s'est réuni le jeudi 7 janvier, autour de sa présidente, Nanou MORIN. Dans une ambiance très amicale, le compte-rendu des activités et principaux événements de l'année sportive fut énoncé par Nanou. La trésorière, Danielle VALDENNAIRE, donna ensuite lecture du rapport financier, qui fut approuvé par tous, à l'unanimité.

Le programme du 1er trimestre 99 (sorties des mardis matin et vendredis toute la journée) fut mis en place très rapidement, grâce à la bonne volonté de tous.

Nanou rappela qu'un deuxième groupe, créé depuis fin septembre dernier, marche chaque jeudi matin. Sur la demande d'un des membres de ce groupe, elle exprima le désir que celui-ci puisse être représenté au sein du Conseil d'Administration, une place étant justement vacante. A l'unanimité, Xavier NORRITO fut désigné pour remplir cette fonction.

Selon la tradition, des galettes des rois furent partagées, accompagnées du traditionnel vin mousseux de la coopérative, ceci dans un climat de joie, en parlant avec enthousiasme des marches passées et futures.

Une randonneuse.

CHORALE CHANT ET AMITIE

Pour se conformer à la tradition, il nous vint l'envie d'un goûter autour de la « galette des rois ». Ce 5 janvier dernier, il y en a eu... plusieurs, confectionnées par chacune -ou chacun- pour le régal de tous.

Comme à l'accoutumée, l'ambiance fut des plus chaleureuses.

Auparavant, nous avions eu le plaisir de visionner le film réalisé par M. Molino, habile caméraman, lors de notre prestation pour le Téléthon. Dans le but recherché de progresser, entendre est plein d'enseignements.

Une choriste